



CLASSIFICATIONS

Durée : 3 jours

PUBLIC

Élu au CSE, DS, DSC et tout élu ayant en charge la négociation et le suivi des classifications

PRÉREQUIS

Avoir une expérience de la négociation

OBJECTIFS

- Comprendre ce qu'est une classification à critères classants
- Donner les moyens aux représentants du personnel de négocier leur accord de classification
- Définir une méthode de travail pour analyser un poste et réaliser une fiche emploi
- Savoir utiliser les systèmes de pesée prévue dans sa convention collective
- Pouvoir valoriser l'action du CSE

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques, d'échanges d'expérience, de travaux pratiques sur cas concrets et d'analyses à partir d'exemples

INTERVENANTS

Jean-François MOREL
Christophe KAUFFMANN

Formation à la demande possible
sur le lieu de votre choix.

Les représentations et enjeux de la classification

La méthodologie des "critères classants"

Définition des critères classants

Avantages et limites

Étude du contenu de l'accord de branche

Lecture de l'accord

Ses possibilités et ses limites

La négociation de l'accord de mise en œuvre de la classification

La préparation de la négociation

L'importance du contenu de l'accord

Utilisation de la méthode présentée dans votre convention collective

Présentation d'un guide d'entretien pour l'étude de poste

Exercices pratiques

Analyse d'un emploi avec l'utilisation du guide d'entretien

Rédaction d'une fiche emploi

Construction d'un argumentaire pour positionner au plus juste l'emploi dans les différents critères

Positionnement dans une grille hiérarchique

Plan d'action/méthode de travail et démarche de syndicalisation

Dates (à Paris ou en région) :



Sur demande

TARIFS : Syndicat : 220€/jour

CSE : 240€/jour

Entreprise : 250€/jour